

Éoliennes : la tension monte maintenant à Liglet

Une enquête publique a été ouverte hier à Liglet sur l'implantation de dix éoliennes. Les opposants se sont réunis en nombre pour organiser la riposte.

Allez voir le commissaire enquêteur, dites lui pourquoi vous ne voulez pas de ces éoliennes à Liglet. Une réunion publique a rassemblé jeudi soir 85 personnes dans la salle des fêtes de Liglet, 300 habitants, en prélude à l'ouverture de l'enquête publique, mardi, sur l'implantation d'un parc éolien. La société Volkswind prévoit d'installer dix éoliennes entre les bourgs de Liglet et Béthines dans le secteur du lieu-dit les Brousses.

Le maire en minorité

Le projet suscite une opposition qui s'est traduite par la création de l'association Sauvegarde de l'Environnement de Liglet et de la Trimouille et du sud Vienne (SELT), en lien avec les autres associations du secteur. Il a aussi suscité une division au conseil municipal qui s'est prononcé contre les éoliennes par six voix contre quatre. Le maire Gérard Argenton se retrouve en minorité face à un de ses adjoints, Alain Giraud, à la pointe



Jeudi soir dans la salle des fêtes de Liglet. 85 personnes réunies pour parler de l'ouverture de l'enquête publique et des moyens de faire échec au projet de parc éolien.

du mouvement anti-éolien.

Jeudi soir, il a dénoncé les impacts de la « centrale éolienne »⁽¹⁾ sur le paysage - « les photomontages de Volkswind sont trompeurs » - le tourisme, le patrimoine (Prieuré de Villesalem à 1.500 mètres) la valeur des maisons et la biodiversité. « Des milliers d'oiseaux migrants, grues et cigognes, se posent autour de l'étang des Brousses chaque année, les éoliennes tuent

aussi les rapaces et les chauves-souris. »

Alain Giraud a alerté sur la multiplication des éoliennes à proximité : 19 autorisées à Coulonges et Thollet, cinq autorisées à Brigueil-le-Chantre, deux projets en cours à Journet. « Et lorsqu'un parc est autorisé, les promoteurs demandent ensuite des extensions, comme à Adriers et Usson du Poitou » (voir encadré). Un dé-

bat a porté sur les autres arguments à faire valoir, comme les effets pour la santé des riverains et des animaux d'élevage ainsi que le coût de l'énergie éolienne sur les factures électriques.

« Je respecte leurs positions mais ils n'ont que des arguments qui font peur, regrette le maire Gérard Argenton : Dix éoliennes à cet endroit, ça ne gêne pas. Elles vont apporter des recettes de l'ordre de 50.000 € par an pour la commune : c'est de l'argent qui permettra d'améliorer le bien-être des habitants. A la construction de la centrale de Civaux et des pylônes haute tension, tout le monde était contre mais on est bien content aujourd'hui d'en avoir les dividendes. Les éoliennes, c'est une énergie propre et toute l'installation peut être démontée en une semaine. Il faut faire confiance aux études. L'état, l'Europe et la COP21 savent quand même ce qu'ils font. »

Sébastien Kerouanton

(1) Volkswind utilise le terme « ferme éolienne ».